

Assistante sociale libérale, pour être au plus près des seniors et des familles

Assistante sociale libérale : une profession originale et novatrice, dans laquelle se lance la Gonvilloise Anne-Claire Duport. Elle nous explique en quoi consiste sa démarche.

SAINT-JEAN
DE-GONVILLE

Ane-Claire, qu'est-ce qui vous a amené à passer d'assistance sociale classique à assistance sociale libérale ?

J'ai eu un parcours professionnel très riche, qui m'a permis de toucher à toutes les facettes du métier. J'ai travaillé avec des demandeurs d'asile pendant un an est demi, à la protection de l'enfance pendant cinq ans, au surendettement, à l'évaluation de situation, à l'accompagnement des familles. Lors d'un dernier poste à Ferney, en centre médico-psychologique, j'ai mûri l'idée de me mettre à mon compte.

Assistance sociale libérale, ça existe vraiment ?

Ça commence. Je me suis renseignée auprès d'organismes spécialisés, pour m'informer et me former à tout ce qu'implique le statut de libérale, justement, devenir cheffe d'entreprise, en quelque sorte ; je me suis rapprochée d'autres réseaux abordant le sujet, ce qui m'a confirmé dans mes objectifs.

Votre idée fondamentale, c'est quoi ?

C'est apporter un service innovant, une première dans le Pays de Gex, de diversifier l'offre sans pour autant prendre la place des services existants, qui sont très efficaces même s'ils sont parfois saturés, d'aller vers un public pas spécialement demandeur d'une assistance sociale, mais qui pourrait en avoir besoin.



Assistante sociale de formation, Anne-Claire exerce le métier depuis 15 ans, dont 7 à Bellegarde et dans le Pays de Gex.

Le public que vous envisagez de toucher ?

Principalement les personnes âgées à domicile, qui ne rentrent pas dans le cadre d'un dispositif public légal ; mais aussi les familles, en les relayant quand commence la perte d'autonomie d'un parent, un retour d'hôpital, en contribuant à mettre en place

tout ce qu'il faut pour que le retour à domicile se passe dans les meilleures conditions. Je vais aussi développer une offre dans les entreprises pour les salariés qui pourraient en avoir besoin. Les entreprises de plus de 250 salariés doivent avoir un service social, je correspond à ce profil.

C'est vous qui vous déplacez ?

Oui, c'est le moyen d'apporter une aide personnalisée, en créant une proximité, une relation humaine solide et sincère, en prenant le temps avec les gens, en les écoutant, en rompant l'isolement. Cela pourra être bénéfique également pour les aidants, qui

sont souvent dans la course, dans le stress.

En fait, je me propose de faire professionnellement ce que j'aime faire personnellement...

ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR GILLES MOINE

Site : anneclaireduport.fr

La population vieillit, les besoins d'aide augmentent

C'est en avril 2021, après avoir soigneusement élaboré son business modèle, qu'Anne-Claire Duport a décidé de lancer son entreprise d'assistance sociale libérale dans le Pays de Gex, où cela n'existe pas encore.

Le maintien à domicile des anciens s'allonge

« Je suis partie d'un constat simple, confie-t-elle, établi lorsque je travaillais au conseil départemental de l'Ain : la population vieillit, les personnes âgées souhaitent de plus en plus rester à domicile... Elles et leur

entourage sont de plus en plus en demande d'aide, humaine, matérielle, administrative ou sociale. Bien qu'il soit facile d'obtenir des renseignements sur le secteur, il est moins facile d'obtenir un soutien pour les mettre concrètement en place. C'est là où je suis à même d'intervenir. »

L'avantage du suivi tel qu'Anne-Claire le propose, « c'est que les personnes âgées bénéficient d'un suivi social directement à domicile, pour favoriser le maintien chez eux et relayer leur famille. Mon activité en libéral peut permettre d'apporter du confort dans la vie

quotidienne des familles. »

De surcroît, l'intérêt de côtoyer les gens dans leur univers quotidien, c'est d'appréhender le mieux possible leur sensibilité, leurs besoins, afin d'y répondre le mieux possible.

Trouver des relais partenariaux

Anne-Claire compte bien, pour se faire connaître auprès de son public, travailler en partenariat avec les médecins, les kinés, l'hôpital, les centres locaux d'information et de coordination gérontologique...



Rompres la solitude des anciens, c'est aussi la mission que se donne Anne-Claire.